

Notre supplément musical

Salve Regina

Antiphona pro tenore solo
cum Choro et Orchestra comitante
Auctore A. JASPAR
Ed. Léopold Muraille, Liège, 1855

par José QUITIN

André Jaspar (Liège 1794-1863) est un de ces petits maîtres «effacés» par la tempête musicale déclenchée par Berlioz, Liszt et Wagner dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Pourtant, sur le plan local, il a joué un rôle significatif, notamment dans le domaine de la musique d'église où nous le rencontrons aujourd'hui.

Enfant de chœur à la cathédrale Saint-Paul (1804-1807), il y apprendra aussi le violoncelle et les rudiments de l'écriture musicale avec l'abbé Harzeus (Liège 1766-1834), maître de chant. Jeune homme, Jaspar participe activement aux soirées de musique de chambre qui réunissent un petit groupe d'amateurs, fervents admirateurs de Haydn, Mozart, Boccherini et du jeune Beethoven. Ce sont ces compositeurs qui seront les véritables maîtres de Jaspar, en grande partie autodidacte pour la composition.

Toutefois, avant d'oser les imiter, il compose des romances sur des poésies de M^{me} Desbordes-Valmore, plus tard de Béranger. Des romances encore pour violon et piano, pour quatuor à cordes. C'est le genre à la mode!

Le 2 avril 1821, avec ses amis Henrard (Liège 1791-1846), chanteur, et Dieudonné Duguet (Liège 1794-1849), pianiste et organiste de l'église Saint-Denis, Jaspar fonde une Ecole de musique basée sur les théories nouvelles d'enseignement collectif de la musique

d'après Massimino¹. Cette école connaît un vif succès; elle se maintiendra jusque vers 1830. Sa disparition en plein essor est la conséquence de la création en 1826-27 par le Gouvernement hollandais de quatre Ecoles royales de musique, dont une à Liège. Fort opportunément, la commission du nouvel établissement engage Henrard comme professeur de vocalisation et de chant et Duguet comme professeur de solfège. Jaspar, qui avait espéré en devenir le directeur, refuse tout net la place de professeur de solfège qui lui est offerte. C'est le Français Daussoigne-Méhul (Givet 1790- Liège 1875), professeur d'harmonie au Conservatoire de Paris, qui est nommé directeur. Cependant, par paradoxe, le 17 avril 1827, c'est Jaspar qui dirige le concert d'installation de la nouvelle école royale, de même que plus tard, on le trouve assez souvent au pupitre de direction lors des distributions des prix de cet établissement.

C'est que Jaspar s'est taillé une solide réputation de très bon chef d'orchestre, curieux de nouveautés. En outre, il compose maintenant des oeuvres «sérieuses» que le public accueille favorablement, à commencer par une «symphonie» (concert du 13 mars 1826)² et une messe exécutée à l'église Saint-Denis à l'occasion de la Sainte-Cécile de la même année. Écoutons ce qu'en pense le journaliste du *Mathieu Lansberg*:

«La messe de Sainte-Cécile avait attiré hier, à Saint-Denis, un concours nombreux d'amateurs.

Chose extraordinaire, car la musique est en général mal choisie et plus mal exécutée encore en notre cathédrale; mais ici, c'était l'Ecole de MM Jaspar, Henrard et Duguet, unis aux meilleurs artistes de notre orchestre qui devait en faire les frais.

L'attente n'a pas été trompée; la messe composée par M. Jaspar est une heureuse

innovation: plus de cet éclat ni de ce faux brillant dans le *Kyrie eleison*. C'est le recueillement de la prière; les chants sont larges et sévères. Nous avons cependant remarqué un solo de basse taille qui nous a semblé appartenir à l'ancienne école italienne et qui serait mieux placé dans un opéra bouffe que dans une messe, mais c'est le seul morceau auquel on puisse adresser des reproches. Le reste est très dramatiques et d'un bel effet.

L'exécution nous a paru remarquable. Les choristes, quoique nombreux, ont marché avec beaucoup d'ensemble et nuancé avec pureté; pour l'orchestre, il a été excellent³.

Retenons de ce texte le caractère nouveau de cette musique «aux chants larges et sévères» et le refus du compositeur de céder aux effets faciles de l'«ancienne école italienne», celle-là même dont Jean-Noël Hamal et son neveu Henri Hamal avaient été, avec Nicolas Bodson et Ferdinand Harzeus, les derniers champions à Liège.

Suite à la retraite de Harzeus, qui avait été maître de chapelle de la cathédrale de 1808 à 1831, Dieudonné Duguet est nommé à ce poste important. Peu après, en 1836, un jeune chanoine de Saint-Paul, Théodore-Joseph Devroye (Villers-la-Ville 1804 - Liège 1873) y est élu Grand Chantre par ses confrères.

Ce n'est pas un personnage ordinaire que le chanoine Devroye. Déjà en 1828, encore jeune curé de la paroisse Saint-Christophe, il rassemble des pièces de plain-chant et publie un *Vesperale Romanum* (nouvelle édition de l'Antiphonaire, 1829), puis un *Traité de plain-chant à l'usage du Séminaire* (1831¹, 1832²). Il composera aussi des offices en plain-chant sur d'anciennes mélodies liturgiques liégeoises et de nombreux *Graduels* à 4 voix. Quoique certaines de ses thèses concernant le plain-chant aient été vivement controversées, le chanoine Devroye a joué un rôle important lors des

congrès de musique religieuse de Paris (1860) et de Malines (1863-64).

Mais pour l'heure, il apporte tous ses soins à la maîtrise de la cathédrale Saint-Paul, dont il est responsable en tant que Grand-Chantre. Il y est aidé avec ardeur par Jaspas et Duguet.

Malheureusement, en 1836, suite à une cécité croissante, Dieudonné Duguet a dû démissionner au Conservatoire royal de Musique. Quatre ans plus tard, pour les mêmes raisons, il cède sa place maître de chapelle de la cathédrale à son ami Jaspas et occupe le banc d'orgue qui vient d'être libéré par Houssart, en poste depuis 1818. Pendant dix ans, de 1840 à 1849, le trio Devroye, Jaspas, Duguet donnera à la musique d'église liégeoise une impulsion qui se prolongera au-delà de la mort de Devroye, en 1873.

L'orientation esthétique de la musique d'église à Liège est nettement précisée dans une lettre datée du 23 octobre 1840 que le chanoine Devroye adresse à son évêque, Mgr. Van Bommel⁴. En bref, dans ce rapport circonstancié, Devroye répudie «l'ancienne musique italienne [entendez celle du XVIII^e siècle] si légère, si maigre et si vide d'expression» et privilégie le style sévère de la musique allemande. Il ne manque pas de rendre hommage à son maître de chapelle:

«Grâce à M. Duguet, Liège est familiarisée avec ce style. Les œuvres de Hummel, Beethoven, Winter, Spohr, Weber, qui sont à peine connues en Brabant, nous sont familières⁵».

En fait, cette lettre accompagne l'envoi à l'évêque du «supplément au catalogue des musiques de la cathédrale». Au passage, Devroye regrette une certaine pénurie d'œuvres qu'il attribue au fait que «le nombre de bons compositeurs est

extrêmement restreint»⁶. Il revient sur ce sujet en terminant:

«Ce qui nous manque le plus, ce sont les Tantum ergo - les Antiennes à la Sainte Vierge. Sous ce rapport cependant, le catalogue prouvera que MM. Duguet et Jaspar ont beaucoup travaillé. Leurs compositions ne sont pas seulement nombreuses: elles sont souvent dignes d'être comparées à celles de Weber et de l'abbé Vogler, son maître».

De fait, l'*Inventaire des musiques appartenant à la cathédrale de Liège dressé le 28 avril 1849*, quand Jules Duguet (Liège 1828 - 1886) reprend à la fois les fonctions d'organiste de feu son père et celles de maître de chapelle de Jaspar, montre clairement la prépondérance accordée aux oeuvres de l'école allemande, ainsi que l'appel qui a été fait aux compositeurs autochtones pour combler les lacunes du répertoire⁷. La même remarque vaut pour le relevé des *Musiques exécutées aux solennités de la cathédrale de Liège de 1840 à 1847*.

* * *

C'est dans ce contexte que se situe le *Salve regina* d'André Jaspar que nous reproduisons ici⁸. Quoique publié seulement en 1855 par Léopold Muraille, éditeur à Liège, nous savons, grâce au travail de M. Vieslet déjà cité, qu'il a été exécuté à la cathédrale de Liège une dizaine de fois entre le 15 novembre 1841 et le 15 août 1846 au salut. D'autre part, il est repris à l'inventaire de 1849 sous le numéro 287. Nous ne possédons pas de jugement contemporain sur cette oeuvre manifestement très appréciée. A défaut, voyons ce que pense Edouard G. J. Grégoir du style du compositeur dans l'article «Jaspar (André)» de sa *Galerie biographique des musiciens belges des XVIII^e et XIX^e siècles*, parue à Bruxelles en 1862, moins d'un an avant le décès de Jaspar.

«La musique de M. Jaspar est avant tout simple et naturelle; il s'est pénétré du sentiment et du style des anciens maîtres; ses terminaisons sont toujours pleines de charme, et il a su donner la couleur musicale propre à chaque genre de musique.

Voulez-vous un morceau d'un style vraiment distingué, une composition qui respire l'école allemande, prenez son *Te Deum*⁹. Le musicien ne module pas à l'improviste, le tout est préparé et combiné avec soin. Jaspar est un de ces rares compositeurs qui préfèrent naïvement la simplicité, la candeur, le sentiment vrai à toutes ces phrases baroques et décousues de certains musiciens de notre temps. En général, cette musique respire un parfum classique qui fait honneur à l'artiste belge.»

* * *

Et aujourd'hui?

Que cette musique soit passée de mode, c'est certain. Désuète? Dans le sens où «la désuétude est l'abandon d'une chose par suite du défaut d'usage», c'est évident et regrettable si on la compare à la musique d'église actuelle de nos paroisses. Mais est-elle pour autant, comme l'écrit Théophile Gautier en parlant d'autre chose que de musique, «confite en vétusté, obsolète et moisie»? Est-elle devenue inapte à remplir son rôle de musique religieuse? à rasséréner les âmes? à émouvoir les sensibilités?

Quels critères techniques lui appliquerons-nous pour apprécier ses qualités et ses faiblesses. La jugerons-nous en fonction de nos propres habitudes ou y chercherons-nous ce que les auditeurs de 1840 espéraient y trouver? Y verrons-nous ce qu'ils ont estimé être nouveau, original, voire «audacieux»? Ou chercherons-nous, aussi objectivement que possible, à voir dans quelle mesure le résultat obtenu - c'est-à-dire l'oeuvre elle-même - atteint le but recherché par l'auteur¹⁰?

Notes.

1. Frederici MASSIMINO, né à Turin en 1786, s'installe à Paris en 1814. Deux ans plus tard, il y ouvre un cours d'enseignement collectif de la musique selon une méthode dont il est l'inventeur.
2. Jaspas écrira en tout huit symphonies dont plusieurs portent un titre: n° 2 *La Folie du Tasse*, n° 3 *Retour des champs* (éditée en 1844), n° 4 *L'Orage* (1827?), n° 5 *Le Barde Eburon* (éditée en 1853), n° 7 *Vers le soir* (Pastorale). Jaspas a également composé de la musique religieuse, une vingtaine de mélodies, six romances pour quatuor à cordes, douze mélodies pour violon et piano, etc.
3. Conservatoire royal de Musique de Liège - Fonds Terry - Article tiré du *Mathieu Lansberg* et recopié par Léonard Terry, cahier n° 83, p. 129. Ce texte est cité par Philippe VIESLET, *Recherches sur la maîtrise de la cathédrale Saint-Paul à Liège de 1801 à 1850*, Mémoire de Licence en Musicologie, Université catholique de Louvain-la-Neuve, 1986.
4. Lettre reproduite par Ph. VIESLET, *op. cit.*, p. 81-83 d'après l'article de L. BREUER, "La Musique d'église à Liège en 1840", *Musica sacra*, décembre 1981. La controverse développée dans cette lettre oppose la musique d'église à caractère brillant, théâtral même, exécutée par des effectifs importants comme cela se fait à Notre-Dame d'Anvers, à Sainte-Gudule à Bruxelles, à Saint-Pierre à Louvain, à la musique religieuse qui s'inspire de l'école classique allemande pratiquée à Liège.
5. Ph. VIESLET, *op. cit.*, p. 119-128.
6. Cette carence est une des conséquences à long terme engendrée par la suppression des maîtrises par le Gouvernement français en 1797 et de l'échec de Henri Hamal de faire établir un Conservatoire de musique à Liège. Cf. José QUITIN, «Le Conservatoire royal de musique de Liège hier, aujourd'hui et demain», *150^e anniversaire du Conservatoire*, Liège, 1977.
7. Ph. VIESLET, *op. cit.*, p. 90-117.
8. Dans la version «partition réduite pour orgue» conservée au Conservatoire royal de Musique de Liège sous la cote Terry E342.
9. La plupart des oeuvres de Jaspas éditées après 1850 ont été créées bien plus tôt. Par exemple son *Te Deum*, édité en 1853, a été exécuté à Liège et à Bruxelles entre 1830 et 1840. de même l'*Alma redemptoris* édité en 1858, figure dans l'inventaire de 1849 sous le numéro 290.
10. Je me permets de rappeler à nos membres la belle communication intitulée *A propos de musique religieuse* faite par Edouard Senny à notre tribune. Elle a été reproduite dans le Bulletin n° 4 (mai 1973) de la Société liégeoise de Musicologie, p. 2-8 avec en supplément musical le *Requiem* de la *Messe de Requiem* (1971) d'Edouard SENNY (Filot 1923 - Hamoir 1980).